



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/765  
S/1995/967  
17 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquantième session  
Point 112 b) de l'ordre du jour  
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE  
L'HOMME : QUESTIONS RELATIVES AUX  
DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES  
DIVERS MOYENS DE MIEUX ASSURER  
L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS DE  
L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquantième année

Lettre datée du 17 novembre 1995, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration publiée le 10 novembre 1995 par la Maison Blanche, au nom du Président Clinton, concernant l'exécution de neuf activistes défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme le 10 novembre 1995 au Nigéria (voir annexe). Le procès, la condamnation et l'exécution de ces activistes, qui n'ont pu bénéficier d'une procédure régulière, montrent à quel point la situation des droits de l'homme au Nigéria se détériore rapidement. Si cette tendance se poursuit, la tension et l'instabilité régnant dans ce pays pourraient avoir une incidence sur la paix et la sécurité de la région entière.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 112 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

ANNEXE

Déclaration du porte-parole de la Maison Blanche, en date  
du 10 novembre 1995

Les États-Unis condamnent vivement l'exécution, aujourd'hui, de Ken Saro-Wiwa et de huit autres personnes qui militaient comme lui pour le respect de l'environnement et des droits de l'homme, accusés de meurtre en mai 1994. Ces exécutions montrent au monde entier que le régime d'Abacha bafoue les normes internationales et les règles universelles les plus fondamentales en matière de droits de l'homme.

M. Saro-Wiwa s'était fait le champion des droits du peuple Ogoni et jouait un rôle prédominant à l'échelle mondiale dans la lutte pour la protection de l'environnement. Écrivain de renom, considéré par Amnesty International comme un prisonnier d'opinion, il s'était vu décerner de nombreuses distinctions internationales. Les États-Unis présentent leurs sincères condoléances aux familles de tous ceux qui ont été exécutés. Leur mort sera pleurée dans le monde entier.

Les États-Unis déplorent les graves vices de forme qui ont conduit à la condamnation et l'exécution de M. Saro-Wiwa et de ses associés. La procédure s'est déroulée en dehors du système judiciaire traditionnel, sans garantie de régularité. Cette action suit l'annonce peu crédible, le 1er octobre, par le Gouvernement nigérian d'une transition démocratique. D'autres sentences sévères avaient été prononcées le mois dernier contre les instigateurs présumés du coup d'État, que les États-Unis avaient vivement condamnées. Dans ce cas également, le procès était resté secret et les défendants n'avaient pu bénéficier d'une procédure régulière.

Face à ces agissements, le Président Clinton a décidé :

De rappeler l'Ambassadeur Carrington de Lagos pour consultations;

De protester contre ces exécutions auprès de l'Ambassadeur du Nigéria au États-Unis, M. Zubair Mahmud Kazaure;

D'interdire la vente et la réparation de matériel militaire à destination du Nigéria;

D'étendre l'interdiction sur les visas d'entrée aux États-Unis, qui touche actuellement les officiers supérieurs et les hauts fonctionnaires du Gouvernement et leur famille, à tous les officiers et les civils qui participent activement à la formulation ou à l'application des politiques faisant obstacle à la démocratisation du Nigéria ou qui en tirent profit;

De demander à son Ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies, Madeleine Albright, d'entamer immédiatement des consultations sur les mesures que devraient prendre l'ONU en vue de condamner ces actions;

Et par conséquent, de demander aux représentants officiels du Gouvernement nigérian en visite auprès de l'ONU ou des institutions financières internationales de ne pas s'éloigner de celles-ci de plus de 40 kilomètres.

Les États-Unis continueront à s'opposer à ce que le Fonds monétaire international octroie des prêts et des crédits au Nigéria ou prenne des mesures d'allégement de la dette en faveur de ce pays.

Les États-Unis demandent à nouveau aux dirigeants nigériens d'accélérer le processus de transition démocratique en commençant par libérer tous les prisonniers politiques, immédiatement et sans condition. Ils prient instamment le Gouvernement nigérian d'adopter des mesures audacieuses et crédibles en vue de rétablir rapidement un régime démocratique, et n'écartent pas, pour leur part, la possibilité de prendre de nouvelles mesures.

-----